EXOCET LEMAN

Annemasse, le 17/12/14

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU COMITE DIRECTEUR DU 10/12/2014

Présents: CORDIN Philippe - GAUDIN Olivier - GODART Robert - GOUY-PAILLIER Christophe - HENRY Nicolas - JEAN Peggy POGGIOLI Jean-Yves - REVY Laure - FERNANDES Philippe - BIANCO Patrick

Absents excusés: SAADI Walid - DI BILIO Nathalie - GIORDANO Bernard - OTHMAN André
Invités : Litana et Yves ELZINGRE

- **Point sur les inscriptions**
  - A l'heure de la rédaction de ce compte-rendu, le club comptabilise 78 adhérents dont 30% de nouveaux.
  - Les statistiques semblent indiquées une nette reprise avec le retour sur Annemasse.

- **Remboursements pour les passages de niveaux d'enseignement**
  - Le point des remboursements validés par le Comité est le suivant :
    - Laure Revy — dernier tiers MF1
    - Patrick Bianco — dernier tiers MF1
    - Nicolas Henry — dernier tiers N4 et 1er tiers MF1
    - Olivier Gaudin — 1er tiers N4 et nitrox confirmé (carte)
    - Walid Saadi — 1er tiers N4
    - Elodie Ronjon — rien (n'est plus au club et non active la saison passée)
    - Gilles Detraz — 1er tiers N4

- **TIV**
  - Les dates fixées sont le 21/03/15 et le 28/03/15
  - Comme chaque année, les non inscrits au 31/12/14 ne pourront prétendre bénéficier du TIV pour leurs blocs.
  - Le club souhaitant développer le Nitrox dans ses nouvelles installations d'Annemasse, Yves se renseigne sur un Kit matériel nécessaire aux TIV Nitrox. (premières approches aux environs de 700€). Dès réception d'un devis le Comité engagera les dépenses.
  - **Merci à ceux qui participent à la formation TIV prévue sur Thonon de vous signaler auprès des Elzingre.**

- **Développement Nitrox/Trimix**
  - Après analyses en comité restreint, Christophe délivre au Comité les avantages et inconvénients sur les investissements nécessaires au Nitrox ou au Trimix.
  - Il ressort après mise au vote que le club investira (comme il l'avait envisagé) sur un équipement Nitrox et pas sur le Trimix (à court terme).
  - Investissement pour le **Nitrox** (Stix aux environs de 2500€ et installations environnantes) validé à l'unanimité
  - Investissement pour le **Trimix** (Stix aux environs de 3500€ et installations environnantes) 4 pour 8 contre 2 nsp
  - Le Comité décide de créer une mini commission de réflexion autour de l'installation Nitrox à venir. Elle sera composée de Laure, Olivier, Bernard et Philippe

- **Matériels**
  - Comme évoqué lors de la dernière réunion, le club a investi sur 10 détendeurs
  - Le Comité continue dans le cadre des investissements pour renouveler le matériel et décide d'acheter 10 stabs (2S/4L/4M), profitant de promotions.
  - Au sujet des détendeurs, le Comité rappelle qu'il met en place le principe d'une révision des détendeurs par roulement (au fur et à mesure des nouveaux), révision faite par un organisme agréé.
  - La gestion des détendeurs au sein du club est mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité.

- **Section Hockey Subaquatique**
  - Le Comité annonce officiellement la création d'une section de Hockey Subaquatique au sein du club.
  - L'animation se fera sous la houlette de Julie, Rebecca et Guillaume a qui nous souhaitons la bienvenue et qui nous ont déjà montré leur qualité d'animateurs au travers d'une soirée d'initiation lors de la dernière séance piscine de l'année.

- **Adaptation du règlement intérieur**
  - Afin de rester en cohérence, le règlement intérieur va être modifié :
    - en ajoutant l'existence d'une section Hockey Subaquatique
    - en modifiant l'article concernant la nage avec palmes comme suit : »Pour pouvoir pratiquer au sein du club la Nage avec Palmes, l'adhérent devra appartenir à l'une ou l'autre des deux sections plongée ou Hockey. L'inscription en tant que Nage avec Palmes ne permettra pas à l'adhérent de pratiquer l'activité plongée au sein du club»

- **Concours photos**
  - Le Comité a voté et les lauréats seront désignés lors de la Galette des Rois.

Prochain Comité Directeur:

Me 11/02/15 Logistique : Nathalie+Peggy

TOUS LES MEMBRES DU COMITE PROFITENT DE CETTE FIN D'ANNEE POUR SOUHAITER A TOUS DE JOYEUSES FETES ET DE BELLES PLONGEES.

Le Secrétaire
CORDIN Philippe